



DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ACCOMPLISSEMENT DU STAGE D'AVOCAT A TEMPS PARTIEL

Par la présente, le-la soussigné-e sollicite l'autorisation d'accomplir son stage ou une partie de celui-ci à temps partiel, conformément à l'art. 31 al. 3 de la *loi genevoise sur la profession d'avocat* (LPAV - E 6 10) :

La Commission du barreau peut autoriser l'accomplissement du stage à temps partiel en prolongeant sa durée en conséquence. Toutefois, le stage ne peut s'accomplir à un taux d'activité inférieur à 50%.

Nom : Prénom :

Date de naissance : Adresse e-mail :

Nom du maître de stage :

Etude / greffe / service administratif :

Date de la prestation de serment :

Date effective du début du stage :

Période d'accomplissement du stage à temps partiel souhaitée: du au

Taux d'activité envisagé : %

Motifs / remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le-la soussigné-e certifie que les informations données ci-dessus sont **exactes**. Il-elle a pris bonne note du fait que le **devoir de communiquer à la Commission du barreau toutes modifications** relatives aux indications du registre le-la concernant fait partie des règles professionnelles qu'il lui incombe de respecter (art. 12 let. j LLCA) et dont la violation est susceptible de donner lieu au prononcé d'une sanction disciplinaire (art. 17 LLCA).

Lieu : date : signature :

A JOINDRE IMPERATIVEMENT : copie du contrat de stage

Ce formulaire et son annexe sont à adresser à :

Commission du barreau
Boulevard Helvétique 27
Case postale 3079
1211 Genève 3